

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 29 août 2023

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)		X
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)		X
Bernard MONTEIRO (Titulaire)	X	
Aurélie HUDELOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)		X
Elena BADAI RENARD (Suppléant)	X	
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)		X

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 04.07.2023 à l'unanimité.

Informations direction :

1. Présentation résultats frais de santé par Patricia SOFFIETTI

La présentation de l'intervenante, Madame SOFFIETTI, est transmise aux membres du CSE en annexe de ce PV.

2. Point activité Commerciale

Appels d'offre :

- Gain d'un lot remplacement train SNCF entre Nevers et Chalon de Septembre 2023 à Février 2024
- En cours : Libert'net à rendre pour le 15/09
- Période plus calme sur les appels d'offre pour les mois à venir

Tourisme / Occasionnel :

- Août 2023 : JMJ
- Septembre 2023 : Coupe du monde de Rugby
- Reprise des sportifs en Septembre
- Attente de la clôture d'Août pour analyser les chiffres

3. Point sur les effectifs

Pas de départ CDI en Juillet 2023.

Pas d'arrivée CDI en Juillet 2023.

Emplois d'été :

PRESSIAT Florent
JARDEL Joséphine
KHENCHELI Issam
BAUDEMMENT Seyhan

CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
COUETTE	Alain	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
AGJIJAJ	Gazmend	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
VALLE	Xavier	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

Recrutements en cours :

- Mécanicien Bus & Car
- Conducteur Receveur
- Responsable d'Exploitation
- Agent Commercial
- Approvisionneur
- Responsable Approvisionnement poste pourvu en interne

4. Point sur la prime de non-sinistralité

La période du 01/04/2023 au 30/06/2023 a été payée sur la paie de juillet. Néanmoins, certains versements ont été erronés suite à une mauvaise compréhension du service paie sur les critères de proratisation. Une régularisation a été apportée sur la paie d'août.

Données sur la période traitée du 01/04/2023 au 30/06/2023 :

24 sinistres 100% responsables → de 21 personnes différentes.

Si le sinistre dépasse 1000€ → deux trimestres de retirés.

Si le sinistre est inférieur 1000€ → un trimestre de retiré.

La qualité des éléments sera revue afin de faire le point sur certaines primes.

5. Information / Consultation sur les Orientations stratégiques de l'entreprise

La direction présente sa stratégie concernant les réponses à appels d'offres. Elle fait également le point sur sa stratégie de développement de l'activité occasionnelle, ses enjeux en termes de sécurité et d'investissement matériel/équipement et sa politique de formation (sur les nouvelles technologies et l'éco-conduite).

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres sur les orientations stratégiques de l'entreprise : approbation à l'unanimité.

6. Information / Consultation sur la demande de dérogation d'amplitude

Il est proposé aux membres du CSE de porter cette question sur un PV de réunion distinct afin de le voter en séance. En effet, la Direction doit faire parvenir le PV de réunion à l'Inspection du travail afin d'obtenir une dérogation concernant les amplitudes de travail pour septembre 2023 à août 2024.

Ce PV sera annexé au présent PV de réunion CSE.

Questions des membres du CSE :

Points en attente :

7. Qu'a donné l'audit sur les temps de HLP dépôt-gare ?

La Direction informe que le système O'clock n'a qu'un historique de 30 jours.

Une première analyse a donc été faite sur le mois de juillet. 410 trajets HLP théoriques sur le mois dont 40 % sur le lot 6B. Les lignes 106 et 112 sont ensuite les principales lignes se rendant en gare.

Les résultats obtenus ne sont qu'un premier jet, lors de la réunion du 26 septembre 2023, un complément d'analyse sera donné sur un mois ayant plus d'activité routière.

Il a également été mentionné de revoir les temps de chargement des lignes en heure de forte affluence.

8. Quelle est l'avancée sur le dossier « toilette gare SNCF de Dijon » ?

La Direction a obtenu des cartes contenant 10 passages, elle regarde pour les modalités de distribution.

9. Où en est le réaménagement de la salle de pause pour les conducteurs ?

Le sujet est repris par une autre personne au sein de l'entreprise suite au départ de Jane PROKOP initialement en charge du dossier.

10. La centrale téléphonique

La Direction est consciente du retard pris à ce sujet néanmoins elle reste tributaire des délais imposés par les fournisseurs ainsi que des contraintes techniques. L'essentiel de la mise en place est fait (câble tiré, matériel commandé...), il reste encore plusieurs branchements à effectuer pour que le système soit fonctionnel.

11. La billettique Mobigo

La Direction informe que d'après l'annonce de la Région, à partir des vacances de la Toussaint, les cartes scolaires passeront sur le valideur AEP.

12. Toilette city

La Direction informe que sur la Divia City, il y a deux solutions pour se rendre aux toilettes :

- Les toilettes publiques à proximité du terminus
- Les toilettes du parking Trémouille

La Direction est consciente de cette difficulté et remonte le problème à Keolis Dijon depuis 6 ans mais il n'existe pas d'autres alternatives à ce jour malgré la recherche de solutions (étude sur l'installation d'un sanitaire, partenariat avec un bar etc.)

Exploitation :

13. Pourrions-nous avoir la date de la réunion tourisme de septembre ?

La réunion tourisme aura lieu le mardi 26 septembre à 14h.

14. Point Divia ; compte tenu des grandes modifications de conditions de travail nous demandons à avoir une garantie de vacation minimum de 5h – perte de salaire

La Direction informe que pour le moment beaucoup d'inconnues persistent sur le fonctionnement du service « à la demande ». Il a été convenu qu'un point plus précis, avec donc un affinement des heures dites « à la demande » sera fait en fin du 1^{er} trimestre d'exploitation.

Les services à la demande de la semaine seront traités différemment de ceux du week-end :

- Semaine : sur un service de 7h - 3h30 sont déjà fixes - le minimum garanti sera donc de 5h
- Week-end : le service est en intégralité à la demande et sera donc soit transformé en « repos RTT » s'il n'y a pas de réservation ou en cas de déclenchement un minimum garanti identique à celui déjà négocié en Mobigo soit 2h30.

15. Pourrions-nous avoir pour les week-end et jours fériés une clé de la boîte aux lettres afin de pouvoir récupérer le journal ? (Mettre cette clé à dispo dans la boîte à clés des VL)

La Direction va voir pour faire un double des clés et le mettre dans la boîte à clés des véhicules.

Administratif

16. Comment cela se fait-il que certaines fiches de paies n'ont pas un montant de 60€ ?

Se reporter à la question n°4.

Œuvres Sociales :

17. Information augmentation de la billetterie

Thème	CSE 01/2023	Taux remise 20 %	Taux remise 25 %	Vte salarié	CSE 07/2023	Taux remise 20 %	Taux remise 25 %	Vte salarié
Cinéma	7,5€	6€	5,25€	6€	8,20€	6,56 €	6,15€	6,00€
					09/2023			
					9,90€	7,92 €	7,42 €	????
							Proposition	8,00 €

Prix public au guichet tarif enfant : 7,50 €

Les membres du CSE se consulteront en interne sur le choix à faire.

- ➔ Remettre en place l'allotement de 30 € de participation annuelle avec soit :
- laisser le billet à 6€ et déduire 4€ de l'allotement
 - passer le billet à 8€ et ne déduire que 2€ de l'allotement

18. Abonnement sportif : durant l'été comme mentionné lors de la réunion de juillet une information consultation a été envoyée le choix, s'est porté sur la prise des abonnements suivant :

- DFCO : 2 abonnements en tribune IPS

- DMH : 2 abonnements en tribune cat2

- JDA Basket : 2 abonnements en tribune haute centrale (Investissement : $(90*2) + (180*2) + (157*2) = 854 \text{ €}$)

Nouvelle information consultation : participation financière des salariés aux abonnements ?

La discussion sera remise ultérieurement après consultation interne des membres du CSE.

19. Rupture conventionnelle :

La réunion extraordinaire du 16 Août laisse perplexe.

Convoquer les membres du CSE en plein congé alors que tout est joué d'avance laisse à penser qu'on se fout royalement d'eux.

Aucune information sur cet accord n'a été donnée aux personnes présentes.

Comment peut-on faire valider aux membres présents et ne représentant pas le quorum une décision prise entre Monsieur Hamidi et la direction ?

Nous tenons à rappeler que depuis au moins 3 ans toutes les demandes de ce type ont été refusées.

Cherchez l'erreur !!!

La Direction actuelle n'a jamais eu de rupture conventionnelle à gérer. La politique de l'entreprise est de traiter les demandes au cas par cas.

20. Questions diverses :

Prochaine réunion :

- Mardi 26 septembre 2023

Fin de séance 13h05

Le président du CSE
Laurent CHAPUS

Le secrétaire du CSE
Christian KERVADEC